

Colombes, le 30 juin 2010

Cessation et mise en œuvre du Contrat de Liquidité ENTREPOSE Contracting

ENTREPOSE Contracting (ISIN FR0010204321) annonce qu'il a été mis fin aujourd'hui au contrat de liquidité confié à PORTZAMPARC SA. A ce jour les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 2 327 titres ENTREPOSE Contracting,
- 192 498,19 €

A partir du 1^{er} juillet 2010 et pendant une période de 12 mois renouvelable par tacite reconduction, ENTREPOSE Contracting a confié à NATIXIS la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI du 20 septembre 2008 approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers par décision du 1^{er} octobre 2008. Pour la mise en œuvre de ce contrat de liquidité, les moyens suivants ont été affectés :

- 2 327 titres ENTREPOSE Contracting,
- 192 498,19 €

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel, au 31 décembre 2009, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 2 142 titres ENTREPOSE Contracting,
- 200 944,35 €

Ces informations sont également disponibles sur le site internet d'ENTREPOSE Contracting (www.entrepose.fr) / rubrique « Documents » / sous rubrique « Informations réglementées ».